

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 11 février 2016

Présents : Lilian BILLET, Jean-Paul BOUILLOUD, Jérôme COMMARET, Véronique DA SILVA FREITAS, Corinne DONDE, Christine DROUILHET, François FERTHET, Karine JULIEN, Isabelle PAPIN, Yvan PAUGET

Absents excusés : Stéphane MARZA

Secrétaire de séance : Véronique DA SILVA FREITAS

Voirie

• Dénomination des voies et numérotation des habitations :

Monsieur Lilian Billet, 1^{er} adjoint, chargé de la commission voirie présente aux membres du Conseil Municipal les propositions de prix pour la fourniture de 86 panneaux de dénomination de voies et 264 plaques de numérotation d'habitations des entreprises suivantes :

- Signaux Girod, 881 Route des Fontaines- BP 30004 Bellefontaine- 39401 Morez cedex
- MSM Signaletic- ZI 20 rue du Villier – 01500 Château-Gaillard
- IPL Laser – Route d'Oradour sur Vayres – 87 310 Saint-Laurent-sur Gorre
- SARL Rochetaillée Email – Quartier Rochetaillée 26240 Saint Barthélémy de Vals.

Les conseillers étudient les diverses propositions et retiennent la proposition de Rochetaillée Email qui s'avère être la plus intéressante rapport qualité/prix.

Cette offre, d'un montant de 7 394.40 € HT – 8 873.28 € TTC, comprend la fourniture de :

- 86 panneaux coins arrondis 450x250 mm en émail incluant le nom de la commune son logo
- 264 plaques de numéro 150x100 – 2 trous, en émail
- 86 supports galva diam. 60, lg 3 mètres, épaisseur 2mm, bouchons visserie et colliers de serrage.

Monsieur Billet précise que cette entreprise fabrique elle-même ses panneaux.

• Panneaux entreprises

Les entrepreneurs de la commune seront sollicités pour savoir s'ils souhaitent faire réaliser des panneaux signalant leur entreprise en bénéficiant des mêmes services et tarifs que la commune.

• Plan général de la commune

Un devis a été demandé à l'Imprimerie du Centre pour la réalisation du plan général de la commune avec mention de toutes les voies et leurs nouvelles dénominations. La commune dispose déjà du fonds de carte.

• Programme voirie CCCC 2016

L'enveloppe 2016 allouée à la commune par la CCCC est de 28 633.60 € HT alors que le programme des travaux qui seraient à exécuter est de 39 433.40 € HT.

La commission voirie se rendra sur place le 5 mars afin de définir quels sont les chantiers à exécuter en priorité sur l'exercice 2016 et ceux qui peuvent être reportés sur l'exercice 2017

Route de la Gazagne

le constat d'huissier a été remis aux élus du Conseil départemental du Jura lors d'une réunion qui a eu lieu le 02/02 en présence des maires Domsure et Saint-Amour. Une visite a eu lieu ensuite sur place et les services des routes des Conseils Départementaux chiffreront la remise en état des accotements, des fossés et d'une partie de la route.

Pont des Maillys :

Les travaux reprendront du 04 au 29 avril 2016, les déviations seront remises en place.

Assainissement

- Extension du réseau d'assainissement au Villard.

- la consultation des entreprises sera lancée prochainement

- le Conseil Municipal prend connaissance de la nouvelle estimation des travaux intégrant les travaux à exécuter sur la place à proximité du futur abri- bus.

Budgets :

- Comptes de gestion 2015

Le Conseil Municipal déclare, à l'unanimité, que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2015 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part en ce qui concerne le budget commune, les budgets annexes assainissement, lotissement et le budget CCAS.

- Comptes administratifs 2015

Le Conseil Municipal réuni sous la Présidence de M. Lilian Billet, 1^{er} adjoint, approuve à l'unanimité les comptes administratifs de l'exercice 2015, dressés par M. Yvan PAUGET, Maire, qui s'établissent ainsi :

BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

Dépenses de fonctionnement :	364 022.74 €
Recettes de fonctionnement :	395 159.94 €
Excédent 2014 reporté :	139 476.96 €
Excédent de clôture :	170 614.16 €
Dépenses d'investissement :	617 914.15 €
Recettes d'investissement :	502 362.70 €
Excédent 2014 reporté :	1 989.74 €
Restes à réaliser :	(D) 5 553.00 €
Déficit de clôture :	119 114.71 €

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Dépenses d'exploitation :	25 534.95 €
Recettes d'exploitation :	29 701.53 €
Déficit 2014 reporté :	4 211.98 €
Déficit de clôture :	45.40 €
Dépenses d'investissement :	137 281.30 €
Recettes d'investissement :	137 238.42 €
Excédent 2014 reporté :	20 163.26 €
Restes à réaliser :	19 586.66 €
Excédent de clôture :	533.72 €

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT

Dépenses d'exploitation :	49.87 €
Recettes d'exploitation :	0.00 €
Déficit 2014 reporté :	28 883.51 €
Déficit de clôture :	28 933.38 €
Dépenses d'investissement :	10 678.12 €
Recettes d'investissement :	0.00 €
Déficit 2014 reporté :	7 422.97 €
Déficit de clôture :	18 101.09 €

BUDGET CCAS

Dépenses d'exploitation :	1 294.32 €
Recettes d'exploitation :	1 726.37 €
Excédent 2014 reporté :	459.63 €
Excédent de clôture :	891.68 €

• Affectation des résultats :

BUDGET PRINCIPAL COMMUNE :

Aux résultats du Compte Administratif doit s'ajouter la reprise des résultats de l'Association Foncière Domsure et l'Association Foncière Intercommunale Beaupont-Domsure (suite à leur dissolution), transmis par le receveur principal, à savoir :

- Excédent de fonctionnement : 453.61 €
- Excédent d'investissement : 3 867.68 €

Les chiffres à prendre en compte pour l'affectation BUDGET PRINCIPAL COMMUNE sont :

- Excédent de clôture fonctionnement : 171 067.77 €
- Déficit de clôture investissement : 115 247.03 €

Ainsi, Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat de l'exercice 2015 comme suit :

- à la section d'investissement au compte 1068 (couverture d'autofinancement) : 115 247.03 €
- report en investissement au compte 001 (déficit) : 109 694.03 €
- report en fonctionnement au compte 002 (excédent) : 55 820.74 €

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT :

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de reprendre le résultat de l'exercice de l'exercice 2015 comme suit :

- report en fonctionnement au compte 002 (déficit) : 45.40 €
- report en investissement au compte 001 (excédent) : 20 120.38 €

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de reprendre le résultat de l'exercice de l'exercice 2015 comme suit :

- report en fonctionnement au compte 002 (déficit) : 28 933.38 €
- report en investissement au compte 001 (déficit) : 18 101.09 €

BUDGET CCAS

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de reprendre le résultat de l'exercice de l'exercice 2015 comme suit :

- report en fonctionnement au compte 002 (excédent) : 891.68 €

Affaires diverses :

- RPI :

• La Réunion Intercommunale pour la répartition des charges du RPI et l'attribution de subventions aux associations intercommunales aura lieu le 04 mars à 20 heures à Beaupont.

• TAP :

- Renouvellement de contrat de la coordinatrice (Anna GOY).
- Recrutement d'une nouvelle animatrice TAP à l'école maternelle de Domsure en remplacement d'Hélène SELLIER.

- Loi NOTRe

Constitution d'un groupement de maires de communes de moins de 1000 habitants.

Réunion à Béný le 3 mars 2016 durant laquelle sera présenté le travail du COPIL du Bassin de vie de Bourg-en-Bresse.